



Savoir citer ses sources

publié le 12/01/2012

Citer ses sources d'information



Pour tout travail de recherche (exposé, dossier, panneau d'exposition, etc.), il est important d'indiquer vos sources en notant les références des documents utilisés. Cela montre une prise en compte du travail des auteurs et permet par ailleurs de retrouver facilement ces documents.

La présentation des références obéit à des règles, pour les appliquer, aidez-vous des conseils suivants :



Pour un livre

Si vous avez utilisé un livre du CDI, vous pouvez mentionner sa cote.

NOM, Prénom de l'auteur. Titre du livre. Editeur, Année de parution.

JANKÉLIOWITCH, Anne. 50 gestes pour la terre. De la Martinière jeunesse, 2007



Pour un périodique (journal ou magazine)

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. Titre du périodique, numéro, date, pages

BASSET, Vincent. Un objet raconté: la boussole. Histoire junior, n°2, novembre 2011, p. 30-31



Pour un site web

Nom, Prénom de l'auteur ou organisme. « Titre de la page consultée ». Sur Nom du site source. Date d'édition ou de mise à jour. (Date de consultation). Adresse URL.

Tralalère. « Vinz et lou sur internet : mes conseils ». Sur le site Internet sans craintes. 2009. (Consulté le 15 décembre 2011).

<http://www.internetsanscraintes.fr/le-coin-des-juniors/mes-conseils>

Et, pour finir...

Un peu d'ordre dans vos références!

Il est souhaitable que les références des documents utilisés pour votre travail soient présentées de manière organisée.

Vous pouvez par exemple choisir de les ordonner par types de documents ou selon le plan que vous avez établi.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.